MAGAZINE
DES ADHÉRENTS
MGEN DE L'ISÈRE

mgen

38

SEPTEMBRE 2018 / N°42

Votre mutuelle est-elle VRAIMENT UNE MUTUELLE ?

Vérifiez sur unevraiemutuelle.fr

P.5

GROUPE VYV

3 VIE DE LA SECTION
Votre nouveau comité de section

10 PRESTATIONS ET SERVICES
Permanences en établissements

11 PROTECTION SOCIALE
Reste à charge zéro

SOMMAIRE

Editorial 2

Vie de la section 3
- Votre nouveau comité de section

Actions et partenariats 4
- Ma thèse en 180 secondes
- UGA c'est party

Pages régionales 5-8
- Votre mutuelle est-elle une vraie mutuelle ?
- Mon ESS à l'école
- Assemblée générale 2018
- Environnement et Territoires

Seniors 9

Prestations et services 10
- Permanences en établissements

Protection sociale 11
- Reste à charge zéro

Infos pratiques 12

Les présidents MGEN Rhône-Alpes, de gauche à droite :
• Yves Garnier (Loire) • Jean-Christophe Baudin (Administrateur national chargé de la région Rhône-Alpes) • Jean-Marie Bouget (Isère) • Jean-Claude Peron (Ain) • Frédéric Verges (Drôme) • Christiane Szczepanik (Rhône) • Daniel Reynier (Savoie) • Alain Bats (Haute-Savoie)

Redynamiser nos valeurs mutualistes dans un monde en mouvement accéléré.

Comme toute organisation humaine, notre mutuelle suit un cycle temporel.

En 1947, autours des valeurs de **solidarité**, s'est créée une **communauté** au sein du corps enseignant.

Cette société de personnes s'agrandissant, elle a défini un **programme** afin que chaque mutualiste, où qu'il soit, bénéficie des mêmes droits et des mêmes prestations.

Soixante dix ans plus tard, le choix était :

• Soit de s'enfermer dans une routine administrative en s'éloignant de la réalité du monde.

• Soit de redynamiser ses valeurs d'origine pour recommencer un cycle au plus près des adhérents.

C'est ce second choix qu'a fait Mgen.

Alors que le monde accélère autour d'elle, notre mutuelle défend ses valeurs et s'organise pour les faire vivre ! Dans une société ou l'*accélérité*[1] nous donne le vertige, Mgen va de l'avant, en étant volontaire et force de proposition.

Toutefois, cette volonté d'être un acteur majeur, présent et reconnu, peut donner le tournis aux adhérents que nous sommes. D'une société de personnes, axée sur la santé et la prévoyance, Mgen agrandit son champ de recrutement, ses missions et envisage aujourd'hui ces dernières dans un parcours global de santé de ses adhérents.

De quoi dérouter !

L'Assemblée Générale 2018 en a été le fidèle écho. Les interventions de vos représentants ont fait remonter vos questionnements et vos interrogations. Le bureau national et les administrateurs vont en tenir compte dans la mise en œuvre du projet stratégique Mgen !

Le *Valeurs mutualistes* de septembre vous donnera toutes les précisions sur les améliorations apportées aux prestations et sur l'évolution correspondante des cotisations.

Mgen se tourne résolument vers demain sans trahir ses valeurs d'origine.

Mutuellement vôtres,

Alain Bats, Président Mgen Haute-Savoie
pour les présidents Mgen de Rhône-Alpes

1) Voir *Valeurs mutualistes* de juin 2018, page 16.

BULLETIN DE LA SECTION DE L'ISÈRE DE LA MUTUELLE GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

N° 42 - Septembre 2018

MGEN - 94, rue de Stalingrad BP 95X
38052 Grenoble cedex 9

Tél. : **3676**
Fax : 04 38 49 17 12

Internet et e-mail : www.mgen.fr

Gratuit - Tirage : 40 500 exemplaires

Ont participé à la rédaction de ce bulletin :
Alain Bats, Jean-Marie Bouget, Dominique Venet, Jean-Claude Péron, Denis Bosson, et toute la commission communication.

Crédit photo : Mgen, UGA.

Dessins : François Notte.

Directeur de la Publication : Jean-Marie Bouget

Conception/Impression : Kalistene Conseil
5 route de Nanfray, 74960 Cran-Gevrier
Imprimé sur papier Eco certifié PEFC 100 %

Routage : atelier protégé LMDES
Publication trisanuelle - Dépôt légal : 3e trimestre 2018

ISSN 1777-2818

PEFC 10-31-1443 / Certifié PEFC / pefc-france.org

Téléchargez l'appli Mgen

Vous pouvez nous suivre sur Twitter @groupe_mgen

Le Comité de section 2018/2020

Claude ARNAUD

Bertrand AUTISSIER

Jean-David BARBE

Valérie BIBOLLET

Christian BIZET

Denis BOSSON

Radia BOUDERBANE

Jean-Marie BOUGET

Françoise BOURDELY

Marie CAPRINI

Cécile CHOVET

Grégory CORPS

Maryse DELLA VEDOVA

Marion DE MONTFALCON

Svetlana DESSUS

Noëlle DUC

Martine ETHIEVANT

Philippe FAURE

Chantal GOSSET

Rémi GOUBE

Jean-Luc GRABIT

Hélios GRACIA

Rémi HEISSAT

Michèle LAINÉ

Nicolas LE GAC

Timothy MURPHY

François NOTTE

Marie-Françoise PARIS

Pierre PETRALIA

Matthias SAVIGNAC

Stéphanie TERRAS

Christian TURPAULT

Eric VARCIN

Le nouveau bureau de la section

Président :
Jean-Marie Bouget

Vice-président délégué :
Bertrand Autissier

Vice-président :
Grégory Corps

Trésorière :
Chantal Gosset

Trésorier-adjoint :
Pierre Pétralia

Secrétaire :
Marie-Françoise Paris

Membres du bureau :
Christian Bizet
Jean-David Barbe
Denis Bosson
Maryse Della-Vedova
Svetlana Dessus
Martine Ethiévant
Rémi Heissat
Mathias Savignac
Christian Turpault
Eric Varcin

Les participants à la finale UGA le 29 mars et quelques uns des partenaires de l'évènement, accroupi au centre Philippe Le Bouteiller

Ma thèse en 180 secondes

Inspiré d'un concours australien dont le concept a été repris au Québec en 2012, Ma thèse en 180 secondes permet aux doctorants de présenter leur sujet de recherche à un auditoire profane et diversifié.

Chaque candidat doit faire, en trois minutes, un exposé clair, concis et néanmoins convaincant sur son projet de recherche. Le tout avec l'appui d'une seule diapositive !

Cette année le vainqueur de la finale grenobloise a fait encore mieux puisque le vidéoprojecteur est tombé en panne juste avant son exposé. Ça n'a pas empêché Philippe Le Bouteiller de remporter à la fois le prix du jury et le prix du public. Il faut dire que l'intitulé de sa thèse avait de quoi mettre l'eau à la bouche : « *Approche eulérienne de l'équation de Hamilton-Jacobi par une méthode Galerkin discontinue en milieu hétérogène anisotrope : application à l'imagerie sismique* ».

Partenaire de l'évènement et grande amatrice de ce concours, l'équipe de la Mgen Isère s'était déplacée en nombre pour cette finale locale, le 29 mars dernier. Nous avons été conquis par l'énergie, l'enthousiasme et l'humour, bref le talent, de ces jeunes chercheurs qui nous ont donné l'illusion, l'espace d'une soirée, que nous pouvions tout comprendre des sujets les plus « ésotériques » à la pointe de la recherche.

Une soirée festive et instructive, ponctuée par les intermèdes époustouflants du hip-hopper Killian Dreck, dont la réussite tient à une préparation et une organisation très professionnelles de la part de Ludovic Lecordier, formateur en communication, et Denis Jongmans, Directeur du collège doctoral de l'Université Grenoble-Alpes.

Fort de cet encadrement, Philippe Le Bouteiller a remis ça à Toulouse le 13 juin : prix du public et prix du jury à la finale nationale ! Après Alexandre Artaud en 2015 et Sabrina Fadloun l'an dernier, il est le troisième grenoblois à remporter le concours national.

Il représentera donc la France à la finale internationale le 27 septembre à Lausanne. Et nous n'avons même pas besoin de lui souhaiter bonne chance puisqu'il a démontré qu'il pouvait venir à bout de tous les coups du sort. Mais tout de même, nous croisons les doigts.

Revivez l'évènement sur You Tube, mot clé : MT180 Grenoble

UGA c'est party !

Pour la 3ème année, l'Université Grenoble-Alpes célèbre la rentrée par sa désormais traditionnelle journée festive intitulée *UGA c'est party.*

Cette manifestation aura lieu le 13 septembre sur le campus de St Martin d'Hères (ou le 20, suivant la météo). Elle s'adresse aux étudiants autour de trois temps forts :

- **Rallye ton campus** : une course à pied, accessible aux personnes à mobilité réduite, pour découvrir le campus grenoblois dans une ambiance conviviale.
- **Centrale Park** : un village sur la place centrale du campus, avec animations, zone détente, musique, où nous serons présents avec informations sérieuses et animations ludiques.
- **L'After** : concert en plein air pour clôturer la journée.

Sport, culture, détente mais aussi prévention des risques routiers. Mgen met à profit l'expertise de sa Fondation de la Route : simulateur de conduite, voiture tonneau, simulation alcoolémie… pour sensibiliser les étudiants à des risques trop sous-estimés et modifier les comportements pour sauver des vies.

UGA c'est party aura également lieu à Valence le même jour sous une forme semblable, avec la participation de nos collègues de la Drôme.

La journée des personnels de l'Université aura lieu, quant à elle, le 27 septembre à St Martin d'Hères. Nous y participerons et serons heureux de vous rencontrer sur notre stand.

Une rentrée dynamique, à l'image de l'UGA qui démontre que convivialité et efficacité se conjuguent parfaitement, comme en atteste son excellente place au classement de Shangaï.

C'est la question que pose la Mutualité Française au travers d'une campagne de communication lancée en juin. Le mot « mutuelle » est souvent employé à tort comme synonyme de complémentaire santé, c'est pourquoi la Mutualité Française a décidé d'informer nos concitoyens sur la nature de leur complémentaire santé et de rappeler les valeurs et les pratiques d'une vraie mutuelle.

UNE VRAIE MUTUELLE N'EXCLUT PERSONNE EN MATIÈRE DE SANTÉ

Les mutuelles ne sélectionnent pas leurs adhérents ; pas de questionnaire de santé, pas d'exclusion. Il est possible d'être couvert par une mutuelle quels que soient son âge, son état de santé et son niveau de revenus.

UNE VRAIE MUTUELLE INVESTIT 100 % DE SES BÉNÉFICES AU SERVICE DE TOUS

Les mutuelles sont des organismes à but non lucratif. Elles n'ont pas d'actionnaires et ne versent donc pas de dividendes : les excédents sont consacrés soit à améliorer les prestations, soit à investir pour le bien commun (modernisation des outils, création de services de soins et d'accompagnement, etc.).

En 2017, la Mgen a redistribué 92,2 % des cotisations hors taxe sous forme de prestations ; elle a accusé un déficit de 18 M€ (mais avait réalisé un excédent de 12 M€ en 2016).

UNE VRAIE MUTUELLE S'ENGAGE DANS L'ACCÈS AUX SOINS POUR TOUS

Les mutuelles sont les plus fervents promoteurs du tiers payant généralisé. Ce sont d'ailleurs elles qui ont inventé le tiers payant dans les années 50 avec les pharmacies.

Les mutuelles négocient avec les professionnels de santé à tarifs libres comme les chirurgiens-dentistes et les opticiens pour maîtriser les tarifs, donc limiter les restes à charge et les cotisations.

Pionnière dans ce domaine, la Mgen a développé depuis près de 30 ans une politique de conventionnement avec les professionnels de santé, d'abord en hospitalisation puis en dentaire, en optique et plus récemment en audioprothèse.

UNE VRAIE MUTUELLE VOUS DONNE LE POUVOIR DE PARTICIPER À SES DÉCISIONS

Les conseils d'administration des mutuelles sont composés d'adhérents élus en assemblée générale. Les décisions sont prises lors de l'assemblée générale selon le principe « une personne, une voix ».

Tous les 2 ans, les adhérents de la Mgen sont appelés à élire leurs représentants au comité de section. Cette instance départementale n'est pas requise par le code de la Mutualité mais a été voulue par notre mutuelle pour renforcer la participation de tous les adhérents à la gouvernance. De plus, nos assemblées départementales et rencontres mutuelles permettent à chaque adhérent de débattre avec les responsables locaux et nationaux de la Mgen.

UNE VRAIE MUTUELLE PREND SOIN DE VOUS À CHAQUE MOMENT DE VOTRE VIE

Le mutualisme prend en charge la santé dans sa globalité : soins mais aussi aide à domicile, action sociale pour les accidents de la vie.

Au-delà des prestations complémentaires santé proprement dites, la Mgen offre une couverture globale pour les coups durs : perte d'autonomie, perte de salaire, décès, comme pour les moments heureux (naissance, acquisition d'un logement).

Dégagé de toute notion de profit, le mutualisme permet de bâtir une société plus juste, plus égalitaire, où le bien-être des uns est indissociable de celui des autres.

L'herbe est-elle plus verte chez nos voisins ?

En France, votre mutuelle ne vous fait pas remplir de questionnaire de santé à l'adhésion, vous ne risquez pas de malus si vous êtes en mauvaise santé, ni de radiation si vous « coûtez cher ». Aucune maladie n'est exclue de votre couverture. Nous trouvons ça normal, qu'en pensent nos voisins ?

En Italie, la mutuelle Insieme Salute exclut notamment les maladies préexistantes ou les traitements en cours à la date d'adhésion, les maladies mentales, les conséquences d'accidents ou d'addictions (formule *Tutto compreso*, article 16).

Au Royaume Uni, Bupa exclut entre autres le Sida, les maladies chroniques, les maladies mentales, les maladies préexistantes à l'adhésion (*Select membership guide*, p. 34).

Ce ne sont que 2 exemples mais ils illustrent la norme en Europe et dans le monde. La France est une exception : l'ancienneté et la vitalité du mouvement mutualiste ont imprimé une forte orientation solidaire à notre législation. Un modèle à défendre et promouvoir au-delà de nos frontières !

Mon ESS à l'École

« Mon ESS à l'École » consiste en la création, en classe, d'une entreprise de l'Économie Sociale et Solidaire par des collégiens (de la cinquième à la troisième), des lycéens et étudiants en maison familiale rurale.

La démarche de « **Mon ESS à l'École** » a pour vocation de responsabiliser les jeunes en faisant d'eux des acteurs à part entière d'un **projet entrepreneurial, collectif et d'utilité sociale**. Au-delà des nombreuses compétences qu'ils développeront au travers de cette expérience, ils vont, par la pratique, s'approprier et donner sens aux valeurs **d'égalité**, de **coopération** et de solidarité que porte l'Économie Sociale et Solidaire.

Vous souhaitez faire participez vos élèves ? Contactez : monessalecole@lesper.fr
01 40 47 24 18

Plus d'infos... https://ressourcess.fr/monessalecole/

Entretien avec Vincent Berthet, Vice-président de l'URSCOP AURA

(Union régionale des Sociétés Coopératives et Participatives Auvergne-Rhône-Alpes)

Qu'est-ce que l'URSCOP ?

Vincent Berthet – L'URSCOP, comme son nom l'indique, c'est une union, au sens d'un regroupement, d'une mise en convergence des forces des sociétaires de coopératives de travail, d'emploi, d'activité sur l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes. En AuRA ce sont plus de 500 coopératives, SCOP en grande majorité et SCIC (Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif), encore minoritaires mais leur nombre progresse assez vite.

L'Union régionale a pour vocation d'aider ces sociétés à travailler au mieux ; le premier volet est l'accompagnement, parfois plus rapproché en situation de crise, de tension. Le deuxième volet, c'est se regrouper pour faire mouvement ensemble, s'affirmer, rayonner, communiquer. Le troisième volet est la fonction de syndicat professionnel : être ensemble pour promouvoir notre modèle dans le champ législatif, au niveau des pouvoirs publics, etc.

Quelles attentes le mouvement coopératif pourrait-il avoir envers l'Éducation nationale ?

Vincent Berthet – Je pense que ce qui a été vécu et est encore vécu à l'école primaire dans le sillage de Freinet, en termes de coopératives scolaires est un premier pas non négligeable. Quand ça se poursuit au collège, par exemple par des Juniors Associations, c'est très intéressant. Ce mouvement peut se poursuivre aussi par de petites coopératives scolaires à tout niveau. Je pense qu'il y a, en premier lieu, à se connaître davantage, à se rapprocher, car les acteurs du système éducatif et les acteurs de l'ESS se sont écartés les uns des autres. Je pense que dans la formation permanente et initiale des enseignants, il pourrait y avoir place pour cette proposition coopérative qui est aussi une position de fond. Elle ne nie pas les identités personnelles, l'accomplissement personnel, l'apprentissage progressif qui doit être fait à l'école par chacun, mais, dans la démarche coopérative, on le fait ensemble et on apprend aussi à faire en commun. Construire en commun, c'est une formation à la citoyenneté. Je pense que du côté de la formation des enseignants, des choses se sont perdues : pendant longtemps, tout enseignant de l'école primaire devait, au cours de sa formation à l'école normale, avoir encadré des camps de vacances, des centres de vacances, etc. Cela lui faisait prendre pied dans les associations.

Retrouvez l'intégralité de l'interview sur : https://ressourcess.fr/entretien-urscop-aura/

Propos recueillis par Jean-Claude Péron, délégué régional de l'Esper

Mon ESS à l'École en acte

Nicolas Jouffrey, professeur d'EPS au collège de St Chef (Nord-Isère) - Projet « Véloscopie ».

Qu'est ce qui t'a poussé à entrer dans le dispositif « Mon ESS à l'École ? »

Nicolas Jouffrey – Ma sensibilité à l'Économie Sociale et Solidaire en dehors de l'école. Ce sont des valeurs que je porte personnellement dans mes engagements quotidiens. Par le biais d'un travail de préparation à l'orientation des élèves, on est amené à leur faire connaître le monde de l'entreprise et il était important à mes yeux de les sensibiliser à l'ESS. C'est dans cette optique que j'ai fait une formation l'an dernier où j'ai pris connaissance du dispositif « Mon ESS à l'École » et c'est donc tout naturellement que j'ai proposé ensuite aux élèves de monter une société coopérative pour mettre en acte ces valeurs. C'est toujours très difficile de parler des valeurs, des vertus sans agir dans ce sens-là, donc monter une SCOP était pour moi une évidence. Vivre l'ESS plutôt que d'en parler a un pouvoir éducatif beaucoup plus important.

Retrouvez l'intégralité de l'interview sur : https://ressourcess.fr/temoignage-nicolas-jouffrey/ et le projet du collège de St Chef sur : https://ressourcess.fr/veloscopie/

Assemblée générale Mgen 2018

La région Rhône Alpes était très présente à l'AG, dans le public mais aussi en tribune. Certains y participaient pour la première fois. Qu'en ont-ils retiré ?

C'est ma première AG et je suis impressionnée par le dispositif qui est déployé. C'est un vrai moment d'échanges démocratiques avec, bien sûr, le compte rendu des activités, mais aussi un vrai espace de parole pour les adhérents et les délégations départementales.

Valérie de l'Ain

J'ai été élu au comité de section cette année, c'est ma première AG. Je trouve très intéressant, notamment les interventions des différents participants qui prennent la parole pour interpeller sur un sujet ou un autre. Je découvre tout cela, c'est nouveau pour moi.

Simon de la Drôme

Bien qu'élu depuis 6 ou 7 ans, j'ai appris beaucoup de choses et j'ai encore beaucoup de choses à apprendre.

Bernard de la Drôme

J'ai trouvé que cette première Assemblée générale pour moi était intéressante et instructive. J'ai découvert des fonctionnements, ai rencontré des gens d'un peu partout ; j'en retire un sentiment de satisfaction.

Corine de l'Ain

J'assiste à ma première AG : un espace de rencontres, de convivialité et d'échanges. Un lieu magique !

Svetlana de l'Isère

Interventions en tribune, de haut en bas : Alain Bats (Hte-Savoie), Stéphane Marchand-Maillet (Rhône), Grégory Corps (Isère).
Quelques délégués de la région, de haut en bas et de g. à dr. : Rhône, Isère, Loire, Savoie, Ardèche, Haute-Savoie

Environnement et Territoires : Nouveaux élus, nouveaux regards

Cette année a eu lieu la première élection aux comités de section après la fusion de la Mgen et de la Mget en 2016. La Mgen a ainsi accueilli de nouveaux militants issus de la sphère Environnement et Territoires. Pour notre mutuelle, il s'agit d'une richesse : c'est l'occasion d'élargir notre vision et nos réflexions au-delà de notre champ « historique » de l'Education nationale. Dominique Venet, nouvel élu de l'Ain, nous apporte son témoignage.

Dominique, peux-tu résumer ton parcours et ce qui t'a poussé à nous rejoindre ?

Dominique Venet – Je suis retraité depuis une année, après avoir travaillé au sein du Ministère de l'Equipement et d'une collectivité territoriale dans le domaine routier. Je suis très heureux d'être nouveau membre du comité de section de la Mgen de l'Ain. C'est avec conviction que je défendrai les valeurs mutualistes et de solidarité qui sont au cœur des principes de la Mgen. En effet, dans cette société aliénante, marquée par la promotion de l'individualisme et du repli sur soi, la Mgen peut être le lieu où l'on peut aborder la question du vivre ensemble et de la fraternité et par là même s'interroger sur la façon dont on pourrait faire en sorte que la société ait les moyens d'être plus partageuse et solidaire : toutes ces valeurs tournées vers l'altérité sont à partager et à défendre.

As-tu un domaine de prédilection dans lequel tu penses que la Mgen devrait s'investir ?

Dominique Venet – Je suis très sensible et impliqué dans tout ce qui touche aux problématiques environnementales et plus particulièrement celles liées aux effets néfastes sur la santé de l'ambroisie en Auvergne-Rhône-Alpes. 15 % de la population des zones impactées est concernée.

Trop peu connue du grand public, cette problématique présente des enjeux très forts en matière de santé publique et je souhaiterais apporter ma pierre à l'édifice en proposant des actions d'information aux adhérents.

Peux-tu nous dire quelques mots sur ce problème ?

Dominique Venet – L'ambroisie (Ambrosia artemisiifolia L.) est une plante envahissante et opportuniste qui est apparue pour la première fois en France à la fin du XIX^{e} siècle. Depuis environ 20 ans, elle est en pleine expansion et colonise une grande partie de la France. Elle provient d'Amérique du Nord et l'Homme est le vecteur principal de son introduction et de son expansion. Elle pousse préférentiellement dans les cultures de printemps et plus particulièrement le tournesol, les terrains abandonnés, les friches, le long des routes, des voies ferrées, des vergers, des chantiers en cours, le long des cours d'eau…

Elle est à l'origine de très nombreuses pathologies liées à la dissémination de son pollen, à partir de fin juillet début août jusqu'en septembre, avec généralement un pic vers la mi-août.

Ce pollen extrêmement allergisant provoque rhinites, urticaires, toux, eczéma, conjonctivites, asthme, trachéites, etc. Il suffit de quelques grains de pollen par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent, sachant que chaque plante peut diffuser jusqu'à 40 millions de grains de pollen.

Ces symptômes peuvent s'avérer très handicapants mais aussi très coûteux en termes de soins. Il faut savoir que le coût pour l'assurance maladie se monte annuellement à environ 15 millions d'euros en région Auvergne-Rhône-Alpes.

Effectivement, tes préoccupations rejoignent complètement celles de la Mgen.

Dominique Venet – Oui, et l'information des adhérents est capitale car la lutte contre l'ambroisie est l'affaire de tous.

Il s'agit de gérer et d'entretenir tous les espaces, agricoles ou non, où elle peut se développer, et de détruire les spécimens en évitant leur dissémination et leur reproduction.

En cas de présence d'ambroisie il convient d'alerter le maire de la commune concernée. Encore faut-il la connaître pour pouvoir la reconnaître, d'où l'importance de mener des actions d'information.

Propos recueillis par Sylvie Didier, Mgen de l'Ain

Plus d'infos…

- http://solidarites-sante.gouv.fr taper ambroisie.info dans le champ recherche

Club « Santé Seniors »

Le Club des retraités Mgen devient le club « Santé Seniors »

Retraités (es), le club « Santé seniors » de la Mgen 38 vous attend à la rentrée pour participer à ses nombreuses activités : Scrabble, bridge, tarot, lecture, bibliothèque, randonnées, aquarelle, patchwork, peinture sur porcelaine, créativité, équilibre, do In, Yoga, théâtre, sophrologie.

Namibie, mai 2018

En outre, des voyages particulièrement étudiés sont organisés pour vous.

Cette année : découverte de l'île de la Réunion (septembre 2017), de la Namibie (mai 2018) et de l'Andalousie (septembre 2018).

Pour la prochaine année scolaire sont en projet en mai 2019 le Portugal et en septembre 2019 le Maroc.

Pour les personnes qui ne peuvent pas partir loin et longtemps, en octobre 2017 une sortie d'une journée a permis à une cinquantaine de personnes de visiter une fabrique de nougats et la Caverne du Pont d'Arc (réplique de la grotte Chauvet).

Nous organisons pour le jeudi 18 octobre 2018, une sortie à la journée avec visite d'une moutarderie et des hospices de Beaune. Il reste quelques places.

Vous le voyez le Club « Santé Seniors » de la Mgen est un Club très très actif…

Une réunion d'information aura lieu au club

Jeudi 13 septembre à 14h30

Pour en savoir plus...

Club « Santé Seniors »
(ex Club des retraités)
Section Mgen de l'Isère
94 rue de Stalingrad
38100 Grenoble
Tel : 04 76 22 99 19
courriel :
club.retraites-mgen38@orange.fr
Permanences les mardis et jeudis de 14h à 16h (hors vacances scolaires).

BIEN-ÊTRE ACTIF

Marche nordique seniors

Ce programme a connu un vif succès le printemps dernier et suite à des retours plus qu'encourageants il sera reconduit cet automne, et ce dès le 25 septembre.

Tous les mardis de 11h à 12h, de 14h30 à 15h30 ou de 15h30 à 16h30 au parc Paul Mistral de Grenoble pour 10 séances d'initiation à la marche nordique avec un moniteur diplômé, pour un coût de 35 euros.

Si vous êtes âgé(e) de plus de 60 ans et intéressé(e) pour participer à ce programme, merci de prendre contact avec l'UFOLEP Isère au **04 76 91 31 37** ou par mail à l'adresse suivante : **ufolep38@free.fr**

Mgen à votre rencontre

Permanences en établissements - automne 2018

Nous vous communiquons le planning indicatif de nos permanences en établissement pour le 1er trimestre scolaire.

Il s'agit d'une prévision sous réserve des décisions des chefs d'établissement. Les dates exactes seront communiquées par affichage dans les établissements concernés.

SEPTEMBRE

Beaurepaire	Collège Jacques Brel
Chirens	Collège des Collines
Claix	Collège Georges Pompidou
Grenoble	Collège Aimé Césaire, Collège Champollion Collège Vercors Lycée Argouges Lycée Champollion Lycée Jean Jaurès Lycée Lesdiguières
L'Isle D'Abeau	Lycée Philibert Delorme
La Côte St André	Collège Jongkind Lycée agricole Lycée Hector Berlioz
La Verpillière	Collège Anne Franck
Morestel	Lycée Camille Corot
St Etienne de St Geoires	Collège Rose Valland
St Marcellin	Collège Le Savouret Lycée La Saulaie
St Quentin Fallavier	Collège les Allinges
St Romain en Gal	Lycée Ella Fitzgerald
St Siméon de Bressieux	Collège Marcel Mariotte
Vif	Collège Le Massegu
Villefontaine	Lycée Léonard de Vinci
Voiron	Lycée Ferdinand Buisson Lycée Edouard Herriot

OCTOBRE

Bourg d'Oisans	Collège des 6 vallées
Bourgoin-Jallieu	Collège S Allende
Charvieu-Chavagneux	Collège Martin Luther King
Fontaine	Collège Gérard Philippe, Collège Jules Vallès, Lycée Jacques Prévert
Grenoble	Cité scolaire Internationale Cité scolaire Stendhal Lycée les Eaux Claires Lycée Guynemer
Heyrieux	Collège J. Prévert
L'Isle D'Abeau	Collège Champoulant Collège François Truffaut
La Mure	Collège Mauberret
La Tour Du Pin	Lycée Elie Cartan
Moirans	Lycée Pierre Beghin
Rives	Collège Robert Desnos
Sassenage	Collège Alexandre Fleming Lycée Roger Deschaux
Seyssinet-Pariset	Collège Pierre Dubois Lycée Aristide Bergès
Seyssuel	Collège Claude et Germaine Grange
St Chef	Collège St Chef
St Laurent du Pont	Collège Le Grand Som
Tullins	Collège Condorcet
Villard de Lans	Collège et Lycée Jean Prévost
Villefontaine	Collège Louis Aragon Collège Sonia Delaunay
Vinay	Collège Chassigneux

NOVEMBRE

Bourgoin-Jallieu	Collège Pré Bénit Lycée Aubry, Lycée Gambetta Lycée de l'Oiselet
Echirolles	Collège Louis Lumière Collège Pablo Picasso Collège Jean Vilar Lycée Marie Curie Lycée Thomas Edison
Gieres	Collège le Chamandier
Grenoble	Collège Fantin-Latour, Lycée Emmanuel Mounier Collège Charles Munch Lycée Louise Michel Lycée Vaucanson
L'Isle D'Abeau	Collège Robert Doisneau
La Tour Du Pin	Collège le Calloud
Le Fontanil Cornillon	Lycée Françoise Dolto
Le Grand Lemps	Collège Liers et Lemps
Mens	Collège du Trièves
Monestier de Clermont	Collège Marcel Cuynat
Pont en Royans	Collège Raymond Guelen
Saint Jean De Soudain	Collège les Dauphins
Seyssins	Collège Marc Sangnier
St Georges d'Esperanche	Collège de Péranche
St Jean de Bournay	Collège Fernand Bouvier
Vienne	Collège Ponsard
Villefontaine	Collège René Cassin
Voreppe	Collège André Malraux

100 % santé, vaine promesse ou réelle avancée ?

Promesse de campagne du Président Macron, le reste à charge zéro en optique, dentaire et audioprothèse, dit aussi « 100 % santé », doit progressivement entrer en vigueur d'ici 2022.

Alors que tout le monde s'accorde à dire que ces soins et équipements ne sont ni un confort, ni un luxe mais une nécessité, on peut se demander pourquoi leur prise en charge Sécurité sociale est si faible et pourquoi les complémentaires, notamment la Mgen, ne parviennent pas à les rembourser en totalité, malgré une volonté politique unanime.

La réponse se lit sur les courbes ci-dessous : les dépenses de santé augmentent si vite que le reste ne suit pas, d'où le fameux « trou de la sécu ». Une tendance qui touche tous les pays de l'OCDE.

De 2007 à 2016, la dépense courante de santé (DCS, courbe rouge) a augmenté de plus de 26 %, alors que le produit intérieur brut (PIB, courbe verte) ne progressait que de 15 % et le point d'indice Fonction publique (courbe bleue) faisait du sur-place (+2,7 % en 10 ans) [1].

En clair, les dépenses de santé augmentent beaucoup plus vite que les revenus, surtout dans le secteur public. Comment rattraper la courbe rouge avec des salaires qui suivent la courbe bleue ? Mission impossible, sauf à augmenter les cotisations au-delà du supportable. Et pour combien de temps ?

Car les tarifs libres ont tendance à augmenter en même temps que les remboursements. Pour atteindre le reste à charge zéro de manière durable il faut plafonner les tarifs. Les remboursements Sécurité sociale seront probablement un peu revalorisés, et on peut être certain que les complémentaires seront contraintes par la loi à augmenter leurs prestations. Mais on ne peut pas aller trop loin sous peine de faire s'envoler les cotisations.

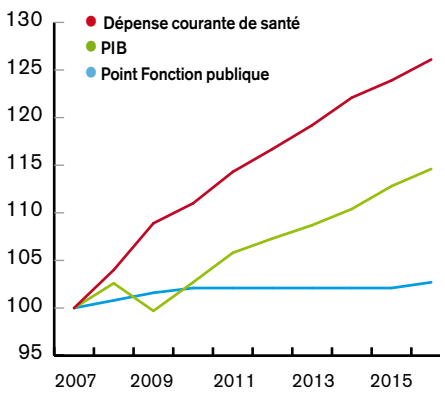

On s'achemine donc vraisemblablement vers un système à deux niveaux : des soins et fournitures à tarif plafonné, intégralement remboursés mais avec une possibilité pour les professionnels de proposer des alternatives à tarifs libres.

Ce système existe depuis longtemps en optique. Vous pouvez trouver en théorie des lunettes sans reste à charge, y compris avec des verres progressifs Essilor : celles entrant dans le panier de soins CMU. Encore faut-il que votre opticien vous les propose, ce qu'il se garde bien de faire, quand il ne refuse pas tout net.

Par conséquent, si les tarifs plafonds des soins et fournitures « 100 % santé » sont trop bas, il est certain que les professionnels de santé dissuaderont les patients d'y recourir, ou même ne les proposeront pas. On prétendra que les patients choisissent librement les soins et équipements à tarif libre, comme si on pouvait choisir en pleine connaissance de cause des équipements ou des prothèses que l'on ne peut ni essayer ni comparer sans les acheter et sur lesquels on n'a d'autre information que l'avis de celui qui les vend.

Pour que la réforme profite vraiment aux patients, il s'agira donc de trouver le juste équilibre entre les intérêts des professionnels de santé et les capacités des organismes financeurs. Pour l'instant la concertation menée par la ministre de la santé semble être une réussite. Souhaitons que ce début positif débouche sur une amélioration significative et durable de l'accès à des soins auxquels on renonce trop souvent pour raisons financières.

Denis Bosson

1 - Source insee.fr ; base 100 en 2007. La DCS comprend les dépenses de soins mais pas les indemnités journalières, pour permettre les comparaisons internationales ; le PIB est donné en euros courants (comme la DCS et le point Fonction publique).

Le DMP arrive !

Annoncé il y a plus de 20 ans dans le cadre du projet Sésam-Vitale, le DMP ou dossier médical partagé est actuellement testé dans une dizaine de départements et devrait très prochainement être étendu à l'Isère.

L'initiative d'ouvrir un DMP reviendra au patient, à partir d'un site Internet dédié. Le patient sera également maître du niveau de confidentialité des données stockées dans son DMP.

L'objectif est une meilleure prise en charge de patients, pour éviter des actes inutiles, redondants voire dangereux : chaque année des milliers de patients voient leur état s'aggraver à cause de traitements incompatibles.

L'équipe de la Mgen Isère se félicite de ce déploiement. Nous avions consacré l'an dernier une table ronde au DMP pour les 70 ans de la Mgen. Au delà d'hypothétiques économies pour le système de santé, nous sommes convaincus que le DMP apportera une réelle sécurité et une meilleure qualité de soins aux patients les plus fragiles.

Pour en savoir plus...

- mon-dmp.fr

Se loger à la rentrée

Mutation ou première nomination, vous cherchez un logement ou une colocation ?

Vous êtes muté et vendez votre maison ?

Vous voulez proposer un logement ou une colocation à un collègue ?

Rendez vous sur la fabrique interactive Mgen, la plateforme qui vous permet de conjuguer le collaboratif à votre rythme.

lafabriqueinteractive.fr

Découvrez également nos services en cas de mutation sur mgen.fr (espace personnel).

Mgen Santé Prévoyance

Choisissez l'offre qui vous ressemble

MGEN **RÉFÉRENCE**

MGEN **ÉQUILIBRE**

MGEN **INTÉGRALE**

Toutes les offres Mgen Santé Prévoyance incluent des services, des prestations prévoyance et des actions sociales et solidaires.

Si vous souhaitez évoluer vers une autre offre, vous pouvez le faire **avant le 31 octobre 2018***.

N'hésitez pas à nous rencontrer pour faire le point lors d'un rendez-vous Evolution à la section Mgen ou à l'Espace d'accueil Campus.

POUR PRENDRE RENDEZ-VOUS UN NUMÉRO UNIQUE À VOTRE SERVICE

3676 Service gratuit + prix appel

** pour prise d'effet au 1er janvier 2019*

mgen

Nous appeler

3676
(Coût d'un appel local depuis un fixe)
du lundi au vendredi :
de 8 h à 18 h 30

Nous écrire

MGEN - BP95 X
38052 Grenoble Cedex 9

Courriel

mgen.fr > cliquer sur l'icône ✉

Nous rencontrer

• À la section
94, rue de Stalingrad
Grenoble
Bus C3 et 16 (arrêt Eugène Sue)
Bus C5 (arrêt Stalingrad-Alliés)

Non-stop de 9h à 17h
Sauf le mardi : 13h-17h
Fermé le week-end

• Sur le campus
Espace d'accueil Mgen
Domaine Universitaire de
St Martin d'Hères
Carreau Rive Gauche
1065, avenue Centrale
Tram B et C, bus C5, 11, 69, 6051 et 6052
arrêt Bibliothèques universitaires

Non-stop de 9h à 17h
Sauf le mardi : 12h-17h
Fermé le week-end et pendant les vacances universitaires

Vous souhaitez nous faire part de vos questions, remarques, témoignages ? Écrivez-nous à : lecteurs.mgen38@laposte.net